

# RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

## du Sillon de Talbert



Laisse de mer



Grand gravelot



Dolérite



Chou marin



Dune

GUIDE D'INTERPRÉTATION

Membre  
du réseau des  
Réserves  
Naturelles  
DE FRANCE

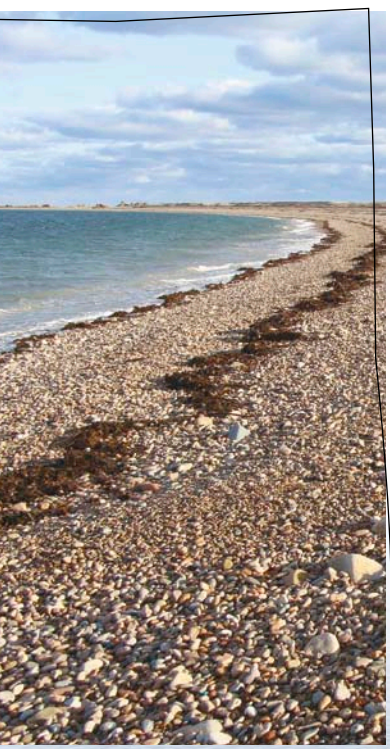


ESPACE  
REMARQUABLE  
DE BRETAGNE

Labellisé par la  
Région Bretagne



# Un site naturel exceptionnel



**A**ncré au rivage de la commune de Pleubian, le Sillon de Talbert est une accumulation de sable, de graviers et de galets s'étirant vers le large en direction du nord-est et présentant une extrémité libre. Ainsi désigné comme une **flèche littorale à pointe libre**, ce cordon affiche une longueur exceptionnelle de 3,2 km pour une largeur moyenne de 100 m, une hauteur variant entre 10 et 15 m et un volume estimé à 1,23 millions de m<sup>3</sup>. De par sa taille (unique en France et rare en Europe), sa grande mobilité et sa structure singulière, le Sillon de Talbert constitue un **objet géomorphologique d'intérêt international**. Véritable cas d'école, le Sillon cumule, en outre, les microformes rencontrées sur les cordons de galets bretons et s'inscrit dans un environnement géologique riche.

D'une surface de 205 hectares de Domaine Public Maritime comprenant le cordon et la zone d'estran attenante, le site naturel du Sillon de Talbert abrite également un patrimoine biologique remarquable. On y dénombre **11 habitats naturels d'intérêt européen** regroupant plus de 100 espèces floristiques dont quatre sont protégées au niveau régional ou national. Reconnu depuis longtemps pour sa richesse ornithologique, le site est d'importance régionale ou nationale pour la nidification, l'hivernage et la migration de certaines espèces. Depuis 2006, **plus de 120 espèces d'oiseaux** y ont été observées, soit près de 40 % des espèces recensées sur le département.

Curiosité naturelle, le Sillon de Talbert attire **chaque année près de 80 000 visiteurs** venus admirer ses paysages originaux, variés et changeants. Remodelé par chaque marée, ce colosse minéral aux mille teintes et formes de galets marque la limite entre deux ambiances : l'agitation de l'estran ouest chahuté par les vagues et la quiétude de l'estran est protégé de la houle dominante par le cordon. La pointe libre de la flèche offre un point de vue unique sur le phare des Héaux de Bréhat et sur l'archipel d'Ollone auquel le Sillon était rattaché jusqu'à la moitié du 18<sup>e</sup> siècle.

À la fois accès aux ressources de l'estran, source de sédiments et rempart contre la houle, le Sillon de Talbert a fait l'objet d'usages et d'aménagements qui ont porté atteinte au patrimoine naturel du site. Consciente de sa valeur et sa sensibilité, la **commune de Pleubian** a demandé l'affectation de ce Domaine Public Maritime au **Conservatoire du littoral** en 1994. Dès lors gestionnaire, le Conservatoire du littoral a engagé de grands travaux de réhabilitation en 2004, confié la cogestion du site à la commune de Pleubian en 2005 et obtenu sa labellisation en **Espace Remarquable de Bretagne - Réserve Naturelle Régionale** en 2006. Ce classement en réserve a permis d'asseoir le caractère naturel, sensible et protégé du site qui se trouve, par ailleurs, inclus dans le périmètre du site Natura 2000 Trégor-Goëlo.



Douce-amère maritime



Pipit farlouse (© M. Rapillard)

4-9



Un patrimoine géologique unique

10-15



Des habitats diversifiés

16-19



Une richesse ornithologique reconnue

20-23



L'homme et le Sillon

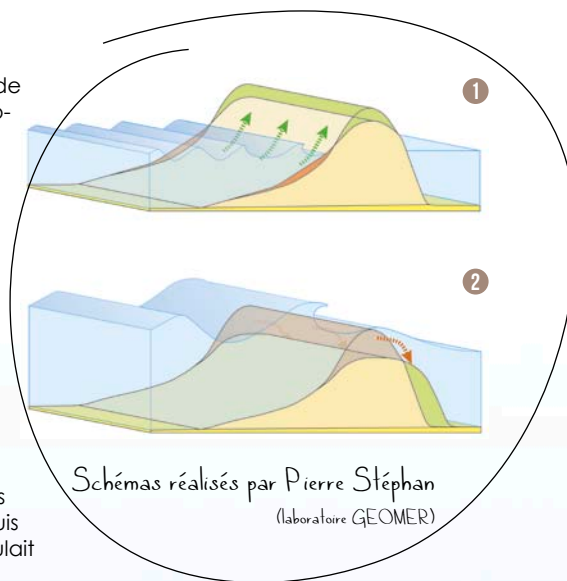
# Un patrimoine géologique unique

## UN CORDON MULTIMILLÉNAIRE...

La formation du Sillon de Talbert ne résulte pas de l'action des courants des estuaires du Jaudy et du Trieux mais de la **remontée progressive du niveau marin** depuis plus de 15000 ans. Durant la dernière période glaciaire, le niveau de la mer se situait 120 mètres en deçà du niveau actuel et les roches en place éclataient sous l'effet du gel. Lors de sa remontée induite par la fonte des glaces, la mer a repoussé devant elle les fragments de roche accumulés sur la plate-forme continentale, les émuissant en galets et les organisant en cordons. Ces cordons primitifs ont trouvé des points d'ancrage sur l'estran et se sont progressivement réunis pour former le Sillon de Talbert il y a **environ 6 000 ans**.

## ... MOBILE...

Le devenir de tout cordon de galets est de reculer au gré des événements météorologiques. Par temps calme, les vagues transportent les galets de la plage vers le sommet du cordon qui tend alors à s'exhausser ❶. Puis, lorsqu'une marée de fort coefficient coïncide avec le passage d'une tempête, les vagues sont susceptibles de franchir la crête du cordon qui se déverse alors de l'autre côté appelé revers ❷. Le Sillon recule donc par à-coups en roulant sur lui-même. La houle dominante provenant du nord-ouest, le cordon **se déplace naturellement vers le sud-est**, à une vitesse estimée à un mètre par an en moyenne. Jusqu'aux années 1950, des brèches se sont ouvertes puis colmatées naturellement et le Sillon reculait tout en conservant sa forme générale.

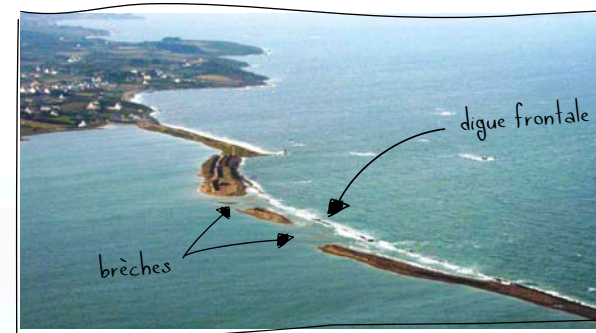


## ... FRAGILE...

Au cours des dernières décennies, les activités humaines ont contribué à fragiliser le Sillon. **Tassé** par le passage des piétons et des engins motorisés, **diminué** par les prélèvements de galets et **bridé** par la mise en place d'une digue frontale en enrochements visant à ralentir son recul, **le cordon n'affichait plus la même capacité de récupération** suite à un événement météo-marin et tendait à s'affaïsser. En 2004, les enrochements ont été supprimés à 80 % afin de restaurer la dynamique naturelle du Sillon. Les matériaux retirés ont ensuite été concassés et disposés en trois cordons artificiels en arrière du Sillon. En outre, la circulation piétonne et motorisée est désormais maîtrisée et le ramassage de galets interdit.

## ... ET IMPRÉVISIBLE

Au regard de son évolution topomorphologique, en lien direct avec l'exposition de certaines portions de plage à la submersion marine, la rupture définitive du cordon a longtemps été prédite pour le 21<sup>e</sup> siècle. En mars 2018, une **brèche** s'est effectivement formée **à 500 m du rivage**, coupant l'accès au Sillon selon les marées et imposant une vigilance accrue de la part des visiteurs du site. Le devenir du Sillon reste toutefois incertain dans le contexte actuel d'élévation du niveau marin, de renforcement des tempêtes mais aussi de **pénurie sédimentaire**. En effet, alimenté par l'avant-côte, les fleuves et les falaises côtières, le stock sédimentaire littoral connaît une régression naturelle depuis plus de 2000 ans, largement accentuée par les activités humaines ces dernières décennies. À moyen terme, le Sillon de Talbert devrait poursuivre son recul vers le sud-est.



Septembre 2001, coefficient de marée de 90  
(© C. Bannot-Courtois)



(© M. Rapillier)

### La racine dunaire

La structure même du Sillon est originale. Le cordon est composé de quatre entités se distinguant par leur morphologie et leur composition en sédiments.

Longue de près de **400 mètres**, la première unité est composée principalement de sable, ce qui a favorisé la formation d'une dune. Il s'agit de la portion la plus haute et la plus stable du cordon.

### La partie proximale

Constituée majoritairement de sable, la seconde unité s'étend sur **600 mètres**. C'est à cet endroit qu'une brèche s'est ouverte en mars 2018. Un reliquat d'enrochements subsiste sur les 100 premiers mètres. Sur cette entité, la dune ne cesse de progresser en période de calme météo-marin. Au-delà, se trouve la zone la plus basse et donc la plus sensible à la submersion.

### La partie médiane

S'étirant sur près de **1200 mètres**, la troisième unité se compose essentiellement de galets et montre un profil particulièrement redressé, avec des pentes fortes sur la plage comme sur le revers.

### La spatule terminale

Composée principalement de galets, la dernière unité mesure près de **200 mètres de large** et présente une succession de rides, témoignant des anciens bords adoptés par le cordon au cours de son histoire.

## UNE MICRO-MORPHOLOGIE REMARQUABLE

Sur les parties médiane et terminale, la face nord exposée aux vagues présente souvent une ou plusieurs levées de galets, appelées **bermes**, formées à l'étale de marée, lorsque l'action des vagues se maintient au même niveau durant plusieurs dizaines de minutes. Lorsque les coefficients sont décroissants, les bermes peuvent se maintenir d'une marée à l'autre, formant alors des gradins depuis le sommet vers la base du cordon.

Moins fréquents et encore mal compris, des **croissants de plage** peuvent également se former, notamment suite à une tempête. Constitués d'une petite baie délimitée par des cornes tournées vers le large, ces croissants peuvent atteindre plusieurs mètres de haut.



Croissants de plage

## UN ENVIRONNEMENT GÉOLOGIQUE RICHE

Plusieurs **queues de comète** s'étirent sur l'estran. Ces accumulations de sable et de galets se forment en arrière des rochers de grande taille, en position de fuite par rapport à la houle.

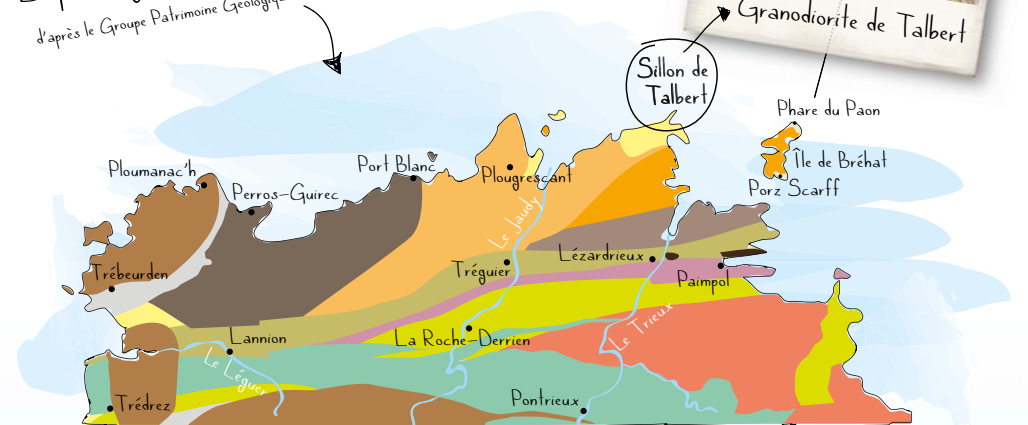
Des restes d'**anciens cordons** et d'**anciens marais** entourent également le Sillon. À l'est, subsistent notamment l'île blanche et le Sillon noir, deux vestiges de cordons fossilisés datant de précédentes périodes interglaciaires. À l'ouest, de très anciens dépôts tourbeux et sablo-limoneux affleurent localement au pied du Sillon, traces probables de marais maritimes formés en arrière du cordon lorsque celui-ci se trouvait plus à l'ouest.



Queue de comète

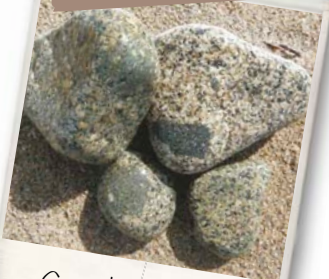
Les galets qui constituent le cordon proviennent de roches magmatiques ou sédimentaires d'**origine locale** que l'on retrouve au pied ou au large du Sillon et dans les estuaires des Jaudy et du Trieux. De provenance plus lointaine, des rognons de silex sont également trouvés. À ce jour, **25 formations pétrographiques** ont été inventoriées grâce au Groupe Patrimoine Géologique 22 du Réseau des naturalistes costarmoricaux fédéré par l'association VivArmor Nature.

Esquisse géologique du Trégor  
d'après le Groupe Patrimoine Géologique 22



- |                               |                                    |                               |
|-------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Granites hercyniens           | Granite de Pomelin Bréhat          | Ignimbrite                    |
| Gneiss                        | Granites de Porz Scarff et du Paon | Spilite de Paimpol            |
| Granite de Port Blanc         | Microgranite de Launay Loguivy     | Sédiments de La Roche-Derrien |
| Microgranodiorite de Pleubian | Tufs de Tréguier                   | Série rouge                   |
| Granodiorite de Talbert       |                                    | Série de l'Armorique          |

EN PROVENANCE DU SOUS-SOL DU SILLON  
ET DE SA PÉRIPHÉRIE IMMÉDIATE



Granodiorite de Talbert

À PROXIMITÉ DU SILLON



Microgranodiorite  
de Pleubian

D'ORIGINE PLUS LOINTAINE VERS L'EST

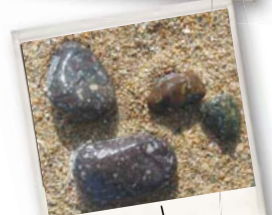


Microgranite  
de l'Arcoest

DONT L'ORIGINE PRÉCISE EST INCERTAINE



Dolérite provenant  
d'un des nombreux  
filons trégorois



Microgranite  
de Loguivy



Grès rose provenant  
probablement du secteur  
de Bréhec



Silex provenant des  
formations crétacées  
du centre de la Manche



Granite de  
Porz Scarff



Ignimbrite de  
Porz Even



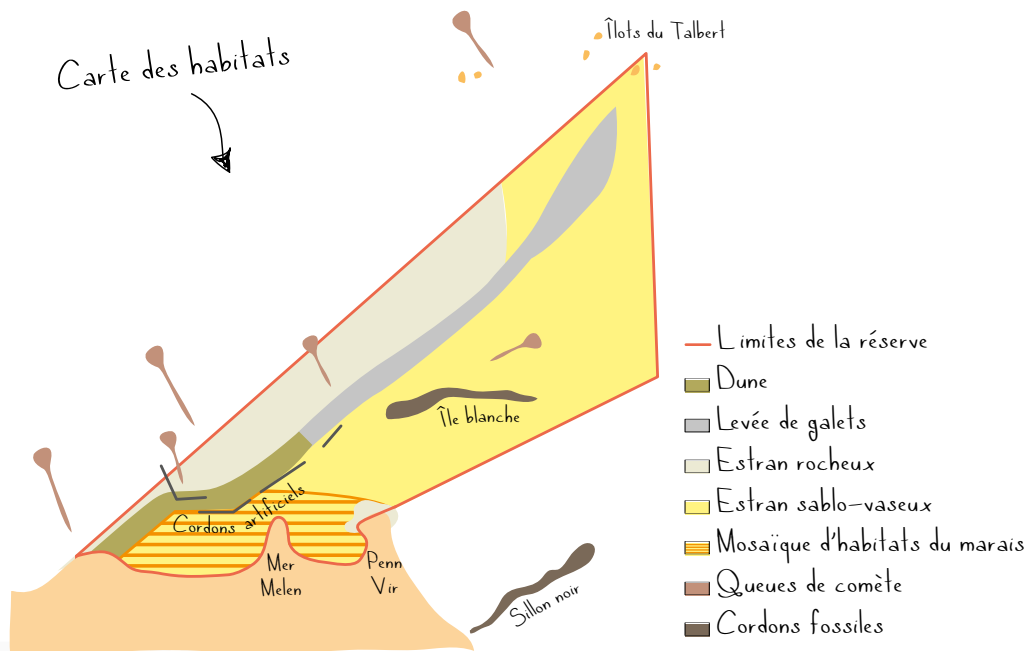
Gneiss  
probablement icartiens  
(env. 2 Md d'années)

Photos de galets de Didier Toquin

# Des habitats diversifiés

Quatre grands types de milieu sont présents au sein de la réserve : la **dune** qui coiffe le premier tiers du cordon, la **levée de galets** qui constitue le reste du cordon, l'**estran rocheux** à l'ouest du Sillon et l'**estran sablo-vaseux** à l'est.

## Carte des habitats



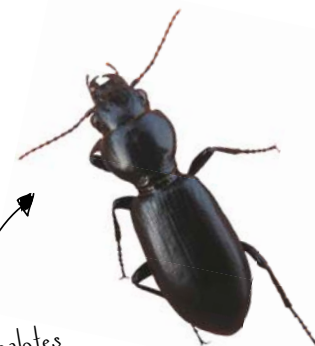
## LA LAISSE DE MER, GARANTE DE LA VIE SUR LE CORDON

Les débris d'origine naturelle (algues, restes d'animaux, bois mort...) laissés par la mer à chaque marée jouent un rôle essentiel sur le Sillon. Ils constituent, en effet, un **micro-habitat** pour les bactéries et les petits invertébrés détritivores qui y trouvent la nourriture, l'ombrage et l'humidité nécessaires à leur développement. En décomposant la laisse de mer, ces organismes libèrent une quantité importante de **nutriments** favorisant l'installation et le maintien de la végétation de la dune et de la levée de galets.

La laisse de mer est également le siège d'un **réseau trophique majeur** sur le cordon. Les petits invertébrés qui évoluent dans ces débris (crustacés et insectes notamment) sont particulièrement prisés des micro-mammifères et des oiseaux, eux-mêmes prédatés par les macro-mammifères et les rapaces qui fréquentent le Sillon. Ainsi, des espèces vulnérables se maintiennent sur la réserve grâce à la laisse de mer, à l'image d'un carabe, *Broscus cephalotes*, qui y chasse de petits crustacés appelés Talitres, à la tombée du jour.



Laisse de mer



*Broscus cephalotes*





Panicaut maritime (© D. Halleux)



Bembix rostrata  
(© D. Halleux)



Crocidure musette

## LA DUNE

La pose d'ouvrages légers a permis une restauration de la dune sur le premier tiers du cordon. On y retrouve désormais des espèces typiques des **hauts de plage** et des **dunes mobiles** telles que le Chiendent des sables, l'Oyat, l'Arroche des sables, le Pavot cornu, le Pourpier de mer et le **Panicaut maritime**, une espèce protégée au niveau régional et inscrite sur la liste rouge armoricaine. En piégeant efficacement les sédiments dans leurs racines et leurs parties aériennes, les végétaux stabilisent la racine du Sillon : ils engraisent localement la crête qui est alors moins sujette à la submersion marine.

Le milieu duniaire accueille la nidification de **trois espèces d'oiseaux** : l'Alouette des champs et le Pipit farlouse qui s'installent dans la végétation et le Gravelot à collier interrompu qui niche à découvert en haut de plage. À la belle saison, la dune est également très attractive pour les **insectes pollinisateurs**, à l'instar d'une guêpe fouisseuse devenue rare, *Bembix rostrata*, qui raffole du Panicaut maritime pour elle-même et capture des insectes pour sa larve enfermée dans un tube enfoui dans le sable. La dune est aussi le terrain de chasse de certains **mammifères** tels que la Belette d'Europe et la Crocidure musette.

## LA LEVÉE DE GALETS

En reconquête, la végétation est typique des **hauts de plage** et des **revers de cordons de galets**. Elle comprend trois espèces protégées et figurant sur la liste rouge armoricaine : le **Chou marin** et la **Renouée de Ray**, protégés au niveau national, et la **Renouée maritime** découverte sur le site en 2022, protégée au niveau régional. Associé à la Silène, la Criste marine et la Douce-amère maritime (elle aussi inscrite sur la liste rouge armoricaine), le Chou marin forme de véritables champs dans les rides de la spatule terminale. Les conditions extrêmes qui règnent sur le cordon ont sélectionné des végétaux au **port prostré** limitant la prise au vent et au **système racinaire développé** permettant d'atteindre l'eau et les nutriments entraînés en profondeur dans les galets. Cet ancrage profond contribue à stabiliser le cordon. Certaines espèces aux racines moins développées parviennent tout de même à s'installer sur des amas de sable et de goémon restituant eau et nutriments.

**Quatre espèces d'oiseaux** sont susceptibles de nicher sur le sommet de la levée de galets : le Grand gravelot d'un bout à l'autre de la levée ; la Sterne naïne, la Sterne pierregarin et le Pipit maritime exclusivement sur la partie terminale.



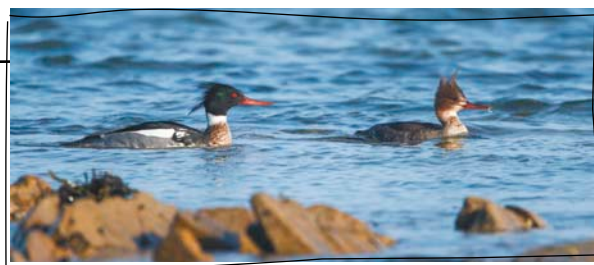
Sterne naïne  
(© D. Halleux)



Chou marin

## L'ESTRAN ROCHEUX

À l'ouest du Sillon, s'étend un platier rocheux ponctué de chicots et de cuvettes et exposé aux houles dominantes de nord-ouest. Sur ce vaste ensemble qui couvre et découvre au gré des marées, les organismes se répartissent selon leur capacité de résistance à la dessiccation, aux forces hydrodynamiques et aux variations de température et de salinité. Rouges, brunes ou vertes, les algues sont également tributaires de leur sensibilité à la lumière, laquelle repose sur leur bagage pigmentaire. Arrachées par les vagues, elles viendront alimenter la laisse de mer accumulée sur le cordon.



Harles huppés (mâle à gauche, femelle ou immature à droite)  
(© M. Mear)

Les **oiseaux piscivores** tels que les harles, les grèbes et les plongeurs en pêche sur l'estran à marée montante laissent place aux Aigrettes garzettes et aux goélands venus prospecter les mares lorsque la mer se retire.

Les rochers laissent alors apparaître des **hôtes permanents** comme les balanes, de petits crustacés filtreurs fixés à vie au substrat, **ou temporaires** comme les gibbules, les littorines et les patelles, des mollusques broueteurs qui attendent le retour de la mer, agrippés à la roche grâce à leur pied puissant.

Le Goéland argenté ne se laisse pas impressionner par l'épaisse coquille de la patelle ou la solide carapace du Crabe vert : il s'élance dans les airs et laisse tomber sa proie sur les rochers afin d'en libérer la chair.



Patelle, littorine  
et balanes

## L'ESTRAN SABLO-VASEUX

Protégé de la houle dominante par le cordon, l'estran sablo-vaseux accueille une mosaïque d'habitats à forte valeur écologique. La végétation qui caractérise ces habitats est particulièrement attractive pour la faune et permet la fixation des sédiments fins.

Au-devant des pointes rocheuses de Mer Melen et de Penn Vir, se développent des **herbiers à Zostère naine**, une plante à fleurs marine menacée au niveau européen et très recherchée par la Bernache cravant.

Dans les anses délimitées par les pointes rocheuses, des **prés à Spartine anglaise** (une hybride envahissante) et à **Spartine maritime** (une indigène très rare dans le département) offrent abri et nourriture aux alevins.

Plus près du rivage, on recense **plusieurs types de prés salés** caractérisés par la Salicorne pérenne, la Puccinellie maritime, l'Obione et le Jonc maritime, une végétation accessible à marée haute qui contribue à l'ambiance paisible qui règne dans le marais.

Les **zones de vase et de sable nues**, dominantes sur l'estran est, abritent une faune benthique (annélides, crustacés et mollusques évoluant sur ou dans le substrat) abondante et diversifiée qui attire les poissons à marée haute et les oiseaux à marée basse.



Bernache cravant pâtureant  
de la zostère (© D. Halleux)

Pré à Spartines



Herbier à Zostère naine





# Une richesse ornithologique reconnue

## UNE ZONE DE NIDIFICATION POUR DES ESPÈCES SENSIBLES

Au nombre de sept les meilleures années, les espèces nicheuses de la réserve prennent leur quartier d'été d'avril à août et se répartissent d'un bout à l'autre du cordon.

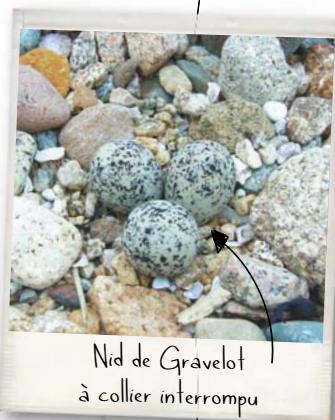
En accueillant régulièrement une part non négligeable des effectifs nicheurs bretons, le site est d'importance régionale pour la **Sterne naine**, la **Sterne pierregarin**, le **Gravelot à collier interrompu** et le **Grand gravelot**, un nicheur rare en France. Ces quatre espèces produisent des œufs et des poussins se confondant parfaitement avec le sable et les galets. Une telle stratégie de dissimulation s'avère préjudiciable sur un espace aussi fréquenté. Lorsqu'elles sont présentes, les sternes bénéficient d'une protection car elles s'installent sur la spatule terminale mise en défens durant la belle saison. En revanche, les gravelots sont susceptibles de nicher sur toute la longueur de la crête, sur la dune pour le Gravelot à collier interrompu et sur la levée de galets pour le Grand gravelot. C'est pourquoi, il est recommandé de circuler par la base du Sillon.

Cinq espèces de passereaux nichent également sur la réserve : l'**Alouette des champs**, la **Cisticole des joncs**, le **Tarier pâtre**, le **Pipit maritime** et le **Pipit farlouse**, une espèce nicheuse désormais vulnérable en France. Ils marquent leur territoire par des chants et des vols typiques. Leurs nids en forme de coupe sont dissimulés dans la végétation, sur la dune et sur la spatule terminale, en particulier pour le Pipit maritime.

Depuis l'apparition de la brèche, le suivi des oiseaux nicheurs réalisé en routine par la Réserve naturelle révèle l'apparition de nouvelles espèces : **Huitrier-pie**, **Goélands argenté et marin**, **Hirondelle de rivage**.



Grand gravelot (© M. Rapillard)



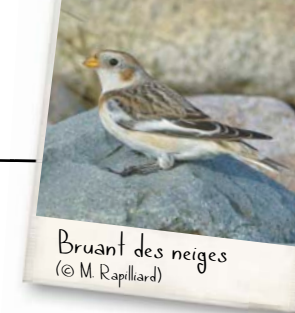
Nid de Gravelot à collier interrompu

## UNE ZONE D'HIVERNAGE D'INTÉRÊT NATIONAL

De nombreux limicoles sont observés sur la réserve durant la période hivernale. Ces petits échassiers sondent frénétiquement la vase, le sable ou la laisse de mer à la recherche d'invertébrés. Déterminés par rapport aux effectifs enregistrés sur l'ensemble du territoire français, les seuils d'intérêt national sont régulièrement atteints pour le **Pluvier argenté**, le **Bécasseau sanderling**, le **Tournepiere à collier** et les deux gravelots nicheurs (**Grand gravelot** et **Gravelot à collier interrompu**). Plus commun en hivernage, le Bécasseau variable est présent en de grands effectifs.



Bécasseau sanderling (© D. Halleux)



Bruant des neiges  
(© M. Rapillard)

L'hiver signe également le retour de certains anatidés sur le site comme la Bernache cravant qui pâture herbiers et algues vertes ou le **Harle huppé** qui pêche le long de la flèche à marée haute et pour qui la réserve est d'importance locale.

Limités par l'Étourneau sansonnet et la Bergeronnette grise, les trois passereaux nicheurs (Alouette des champs, Pipit farlouse et Pipit maritime) concentrent leur recherche alimentaire sur l'abondante laisse de mer déposée sur le cordon en période hivernale. La Linotte mélodieuse, le Verdier d'Europe mais aussi le **Bruant des neiges**, un hivernant rare en France en provenance du nord de l'Europe ou de Russie, sont régulièrement observés dans la végétation de la réserve qu'ils prospectent activement à la recherche de graines.



Bécasseau cocorli (© M. Rapillard)

Traquet moiteux (© M. Rapillard)



## UNE HALTE DE CHOIX POUR DES ESPÈCES MIGRATRICES

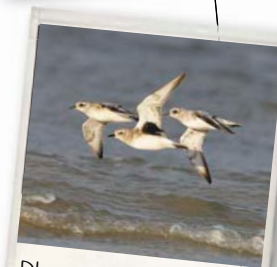
À la montée vers leur zone de nidification ou à la descente vers leur zone d'hivernage, de nombreuses espèces migratrices font halte sur la réserve pour se nourrir et se reposer avant de reprendre la route.

Au printemps et à l'automne, de petits groupes de **Traquets moiteux** et de **Bergeronnettes printanières** profitent de la laisse de mer pour faire le plein d'insectes. Quelques **Bécasseaux maubèches**, **minutes** et **cocorlis** se glissent parmi les nombreux Bécasseaux variables et sanderlings en halte migratoire sur le site. En effet, au sein des espèces hivernantes et nicheuses de la réserve, certains individus ne sont que de passage.

La réserve reçoit également la visite de migrateurs rares. Il peut s'agir d'individus ayant totalement dévié de leur route migratoire, suite à une tempête ou à une erreur de trajectoire. Des oiseaux américains comme le Bécasseau rousset et africains comme le Traquet du désert ont ainsi fait escale sur le Sillon, à des milliers de kilomètres de leur zone de nidification ou d'hivernage. Par ailleurs, des espèces rarement observées sur le territoire français lors de leur migration comme le **Bruant lapon**, l'**Alouette haussecol** et le **Phalarope à bec large** sont régulièrement détectées sur le Sillon depuis 2008.



Limicoles au repos sur la pointe de Penn Vir (© M. Rapillard)



Pluviers argentés en vol (© D. Halleux)



Tournepierres à collier en alimentation (© D. Halleux)

## QUELQUES CONSEILS POUR OBSERVER L'AVIFAUNE DE LA RÉSERVE

- Privilégier les séances d'observation matinales par temps clair.
- S'équiper de jumelles voire d'une longue vue est un vrai plus, même si les oiseaux se tiennent souvent à une distance permettant une observation confortable à l'œil nu.
- Distinguer les zones :
  - de nidification : crête du cordon
  - d'alimentation : front de mer, laisse de mer, végétation
  - de repos : promontoires naturels et artificiels : sommet du Sillon, écueils et queues de comète, cordons artificiels, Île blanche, Penn Vir
- En toute circonstance, maintenir une distance raisonnable garantissant la tranquillité des oiseaux.

# L'homme et le Sillon

## DES USAGES TRADITIONNELS PARFOIS DESTRUCTEURS

La découverte de débris coquilliers, de silex de taille, de pierres de chauffe ou encore de restes humains datant du 13<sup>e</sup> siècle dans l'archipel d'Ollone atteste de la fréquentation très ancienne du cordon. Situé à proximité de l'un des plus grands champs d'algues d'Europe, le Sillon fut le siège d'une **activité goémonière intense** dont les premières traces remontent au Moyen Âge. Accès privilégié à l'estran, le cordon servait également de lieu de séchage pour le goémon. Aujourd'hui révolue, cette pratique s'est avérée dommageable notamment sur la partie dunaire. En effet, le passage répété des remorques sur la crête favorisait son affaissement et le goémon disposé en meules étouffait la végétation. Par le passé, l'immense volume de sédiments que représente le Sillon faisait aussi l'objet de **prélèvements massifs** qui fragilisaient le cordon en diminuant sa masse et sa hauteur.



Séchage et stockage  
du goémon sur la dune (© DR)



Promeneurs progressant  
par la base du Sillon

## DE NOUVEAUX USAGES ENCADRÉS

La circulation des engins motorisés des goémoniers encore en exercice et des conchyliculteurs récemment implantés aux abords de la réserve est autorisée par dérogation préfectorale mais doit se faire par la base du cordon. Joyau naturel du littoral costarmoricain, le Sillon de Talbert attire de **nombreux promeneurs** qui en profitent parfois pour pratiquer des jeux de plage et des sports nautiques. Au vu de l'étroitesse du site notamment à marée haute et de sa sensibilité, la maîtrise de la fréquentation et des usages s'avère indispensable.

Le Conseil régional, le Conservatoire du littoral, la commune de Pleubian et leurs partenaires (la Communauté de communes Guingamp-Paimpol Agglomération au titre d'opérateur local Natura 2000 et le service Espaces Naturels de Lannion-Trégor Communauté) œuvrent de concert pour réaliser le triple objectif des Réserves Naturelles Régionales : protéger le site, valoriser son patrimoine naturel et s'appuyer sur les problématiques rencontrées au sein de la réserve pour sensibiliser les visiteurs à leur environnement.

## DES DISPOSITIFS DE PROTECTION MATÉRIELS, RÉGLEMENTAIRES ET HUMAINS

Parallèlement au retrait des enrochements frontaux, la partie dunaire a fait l'objet d'une restauration par le balisage d'un sentier délimitant des zones **mises en défens**. Au-delà, une série de panneaux informe les visiteurs de la sensibilité du patrimoine géologique et biologique de la réserve et les invite à progresser par le bas du cordon. Chaque année, l'intérieur de la spatule terminale est clôturé d'avril à septembre afin de limiter le dérangement des oiseaux nicheurs et d'empêcher le piétinement involontaire des couvées. Ce dispositif profite

largement à la végétation et notamment au Chou marin qui a connu une forte progression de ses effectifs sur la partie terminale du Sillon.

Présent sur le site toute l'année, le **personnel de la réserve** veille au respect de la réglementation et des ouvrages et délivre informations et recommandations aux visiteurs. Il assure également le ramassage des macro-déchets, l'arrachage manuel des espèces exotiques pouvant concurrencer la flore locale et les travaux d'entretien et d'aménagement nécessaires à la protection du site.



Sentier balisé  
dans la dune



Pose de panneaux informatifs



Suivi de la nidification

## CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER






La protection du patrimoine naturel de la réserve repose également sur l'acquisition et la mise à jour de connaissances naturalistes et scientifiques. Depuis 2002, les géomorphologues du laboratoire Géomer de l'Université de Brest procèdent chaque année à un **levé topographique détaillé** sur l'ensemble du Sillon afin de mesurer le recul du cordon, l'altitude de la crête ainsi que l'ampleur et le sens des transports sédimentaires. L'**avifaune** fait aussi l'objet d'un suivi régulier à travers des comptages mensuels exhaustifs, des recensements formalisés dans le cadre de divers programmes (Plan Régional d'Action Gravelots, Wetlands International, suivi des migrateurs rares...) mais aussi des relevés ponctuels d'effectifs lors de missions de surveillance ou d'entretien. Un recensement exhaustif de la **flore patrimoniale** est également effectué chaque année.

## SENSIBILISER LES VISITEURS

Implantée à proximité immédiate du cordon, la **Maison du Sillon** est un lieu d'information et d'exposition. Les visiteurs y reçoivent les consignes et les informations nécessaires à une découverte respectueuse et instructive du site et profitent d'expositions artistiques sur le patrimoine naturel et culturel local. À la demande ou dans le cadre du programme annuel d'animation, des **excursions commentées** permettent aux visiteurs de prendre conscience des enjeux de conservation du patrimoine à travers la découverte de la faune, de la flore et de la géologie de la réserve. Les rappels à la réglementation effectués *in situ* sont autant d'occasions de transmettre connaissances et messages en faveur de la protection de la nature.



## EN SUIVANT QUELQUES RÈGLES ET RECOMMANDATIONS SIMPLES, JE PARTICIPE À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL DE LA RÉSERVE

-  Pour garantir la tranquillité des oiseaux, **les chiens sont interdits du 15 avril au 15 septembre** et doivent être impérativement tenus en laisse le reste de l'année sur l'ensemble du site, tout au long de ma promenade (arrêté municipal). Les gardes du littoral et la Gendarmerie sont en charge de l'exécution de cet arrêté.
-  Comme sur l'ensemble du littoral français, **le ramassage de galets est interdit**. Sur un site aussi fréquenté, si chacun repart avec un galet de la taille d'une boule de pétanque, c'est la surface d'un terrain de football qui disparaît chaque année. Celle-ci ne sera pas compensée par l'apport de nouveaux matériaux. De même, la cueillette de la flore est interdite.
-  Seuls les piétons sont autorisés à circuler sur le site : **chevaux, vélos et engins motorisés sont interdits** (à l'exception des conchyliculteurs et goémoniers disposant d'une dérogation préfectorale).
-  Sur le premier tiers du Sillon, **je respecte les ouvrages de protection de la dune** afin de préserver la végétation ainsi que les nids de passereaux et de gravelots qui s'y cachent.
-  Après les ouvrages de protection de la dune et jusqu'au bout du Sillon, **je circule dès que possible par la base du cordon**, côté ouest, pour protéger le relief et la végétation du sommet mais aussi les œufs et les poussins de gravelots dissimulés dans les galets.

# Développer les réserves naturelles régionales



(© Y. Raoul)



ESPACE  
REMARQUABLE  
DE BRETAGNE

La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 a permis au Conseil régional de Bretagne de mettre en place des réserves naturelles régionales. Labellisé

“Espace Remarquable de Bretagne”, cet outil réglementaire vise à protéger les milieux fragiles, caractéristiques ou refuges d'espèces menacées de la région et à les gérer en harmonie avec les activités humaines.

En 2023, le réseau des Espaces Remarquables de Bretagne comprend 9 réserves naturelles régionales placées sous la responsabilité de la Région : le Sillon de Talbert, le Marais de Sougeal, l'Étang du Pont-de-Fer, les Landes de Lan Bern et Marais de Magoar-Penvern, les Landes du Cragou et du Vergam, les Étangs du Petit et du Grand Loc'h, les Landes de Monteneuf, les Sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon et les Landes, prairies et étangs de Plounérin.

## Le Sillon de Talbert, une gestion à trois voix

### CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

Service patrimoine naturel et biodiversité

283, avenue du Général Patton - CS 21 101 - 35 711 RENNES Cedex 7 - 02 99 27 15 66

### CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Délégation Bretagne

8, quai Gabriel Péri - Port du Légué - BP 474 - 22 194 PLÉRIN Cedex - 02 96 33 66 32

### MAIRIE DE PLEUBIAN

2, rue des Anciens Combattants - 22 610 PLEUBIAN - 02 96 22 92 17

## La Maison du Sillon, le lieu d'accueil de la réserve

48, rue du Sillon de Talbert - 22 610 PLEUBIAN

02 96 16 54 67 - maison-littoral-pleubian@orange.fr



ÉDITION 2023

PRIX CONSEILLÉ : 1 €

Conception graphique : Agence **BeNew** - 02 96 44 45 22 - Impression : Guivarch  
l'Imprimerie, **IMPRIM'VERT**, sur papier 100 % recyclé - Financement : Conseil régional et  
Mairie de Pleubian - Crédits photos : Marc Rapiillard, Dominique Halleux, Michel Mear,  
Chantal Bonnot-Courtois, Didier Toquin, Yoan Raoul, Julien Houron, Delphine Even